



AMÉLIORATION DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES INTERNES DES ORGANISATIONS DE L'ESS

RETOUR D'EXPÉRIENCE



EHPAD MARIE LEHMANN

ORIGINE DE LA MISE EN PLACE DE CETTE ACTION

Chaque année, la direction rencontre son fournisseur d'énergie afin de réaliser un état des lieux des consommations de la structure sur l'année et les optimiser.

Ce temps de rencontre annuel constitue un moment privilégié pour réfléchir aux enjeux de sobriété énergétique de l'établissement notamment au regard de l'augmentation du coût de l'énergie sur les années 2022 et 2023 et la mise en place du décret tertiaire imposant des obligations de réduction des consommations énergétiques à l'ensemble des structures du secteur tertiaire.

Pour anticiper ces impacts, la direction de l'établissement a décidé de prendre en main sa consommation d'énergie afin de tendre vers de l'autoconsommation.



STATUT JURIDIQUE

Association

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Santé, action sociale, services à la personne



PERSONNES PILOTES DE CETTE ACTION EN INTERNE

La direction de l'établissement avec l'accord du Président de l'association Marie LEHMANN et de son conseil d'administration



PERSONNES IMPLIQUÉES DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ACTION

Le directeur de l'établissement

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER

Pour répondre aux obligations réglementaires du décret tertiaire et anticiper des potentielles difficultés économiques liées à une augmentation trop importante du coût de l'énergie, la direction mène plusieurs projets afin de tendre vers l'autoconsommation énergétique.



L'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la structure :

- Prise de contact avec le prestataire Citoyen'R afin d'étudier **les possibilités de mettre en place des installations photovoltaïques sur le toit de l'EHPAD** pour produire de l'énergie électrique à hauteur de 97 kWc (kilowattcrêtes), ce qui représente, 20% de sa consommation énergétique annuelle.
- **Présentation du projet aux familles et résident-es**, avec Citoyen'R, pour les sensibiliser aux enjeux autour de la sobriété énergétique.
- Réalisation d'une **étude de faisabilité** sur la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture.
- Signature d'une **convention tripartite** entre Citoyen'R, la direction de l'EHPAD et le propriétaire du bâtiment. Cette convention acte un contrat d'usage sous forme de redevance entre l'EHPAD et le prestataire Citoyen'R.
- Réalisation des travaux entre mai et septembre 2025.



Le changement de type d'éclairage :

- Octobre/novembre 2024 : Réalisation **d'une étude avec Inéo sur le changement d'éclairage.**
- **Passage à un éclairage de type LED** et installation d'éclairages avec détecteur de mouvement sur certaines parties de l'établissement.



Une réflexion autour de l'utilisation de la géothermie pour le chauffage et la climatisation de l'établissement :

- Janvier 2025 : réalisation **d'une étude d'opportunité et de faisabilité** d'utilisation de la géothermie sur l'établissement avec l'Agence Local de l'Energie et du Climat Soleval.
- **Installation de panneaux solaires** pour les usages d'eau chaude dans les sanitaires.
- **Remplacement** du système de gestion technique du bâtiment.
- Installation **d'un mode de chauffage et de climatisation en gainable dans toutes les chambres** en remplacement des radiateurs électriques. Ce mode de chauffage permet de faire circuler la chaleur et la climatisation à travers un réseau de gaines enfoui sous les façades avant d'être diffusée dans chaque chambre par des grilles d'aération.
- **Les travaux sont prévus pour le printemps 2026.**



Les leviers

- Une bonne connaissance du secteur du bâtiment de la part de la direction a permis de mieux appréhender les enjeux.
- La direction a su s'entourer d'acteurs compétents et de confiance permettant un bon accompagnement sur la réalisation des projets.
- L'établissement dispose de moyens financiers lui permettant de réaliser les investissements nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.
- Avec l'aide précieuse de SOLEVAL, des demandes d'aides financières ont été sollicitées à l'ADEME et le FEDER.



Les freins

- Malgré les sollicitations de divers acteurs du territoire (ARS, département), il est difficile pour la structure de connaître les dispositifs financiers existants concernant la rénovation énergétique du bâti.

ACCOMPAGNEMENT EXTÉRIEUR POUR LA MISE EN PLACE DE CETTE ACTION



SCIC Citoy'enR a accompagné l'établissement sur le montage du projet et à l'installation des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'EHPAD.



Engie et Engie Inéo : accompagnement sur le suivi des consommations et du respect des objectifs de réduction de l'établissement. Engie Inéo a notamment accompagné la structure autour du changement d'éclairage.



L'agence Locale de l'Energie et du Climat Soleval a mis en œuvre l'étude d'opportunité.



Les bureaux d'études EREAH et PLUS DE VERT ont mis en œuvre l'étude de faisabilité sur l'utilisation de la géothermie et de l'eau chaude sanitaire solaire au sein de l'établissement. EREAH assurera également la maîtrise d'œuvre.



Financement des études et des installations nécessitant l'utilisation de la géothermie par l'ADEME et par l'Europe via un dossier FEDER.



ÉVALUATION DE L'ACTION



TEMPS D'INVESTISSEMENT

Temps investi
pour la mise en place de l'action



Temps consacré
à l'action
au quotidien



Temps consacré
annuellement à
l'évaluation de l'action



COÛT

Coût d'investissement
pour la mise en place de l'action



Coût
de l'action
à l'année



INDICATEURS d'évaluation et de suivi de l'action

Les indicateurs sont élaborés par le fournisseur d'électricité Engie comprenant :



L'évolution de la consommation d'énergie sur l'ensemble de l'établissement en kWh



La mesure des différents appareils pour déterminer les plus énergivores en kWh



Étude de la capacité d'une installation solaire photovoltaïque en kWc (watt crête)

Adresse

22, rue Floréal • 31130 Balma

Mail

direction@ehpad-marielehmann.fr

Région

Occitanie

Téléphone

05 62 57 30 00